

# PARIS ACTION CLIMAT CHARTRE D'ENGAGEMENT PARTENARIALE POUR LE CLIMAT

Face au défi majeur du dérèglement climatique, la Ville de Paris et le partenaire s'accordent sur la nécessaire participation à l'effort commun de réduction de l'empreinte carbone du territoire parisien et d'adaptation aux aléas climatiques à venir et ce dans le cadre des objectifs du Plan Climat Énergie de Paris.



La Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ) est le maillon français du réseau Hostelling International (4000 Auberges de Jeunesse dans 81 pays). 105 sont présentes en France dont 3 en Île de France.

“ La FUAJ porte au cœur de ses préoccupations le respect de l'environnement et des générations futures. Ainsi, la FUAJ s'est engagée dans cette démarche depuis de nombreuses années à travers le label La Clef verte et la responsabilisation de ses 16 Auberges de Jeunesse parisiennes.

La FUAJ a donc choisi de signer cette chartre pour concrétiser son engagement en faveur du Développement Durable et tout particulièrement de la réduction des gaz à effet de serre et ainsi continuer de proposer des Auberges de Jeunesse toujours plus responsables à des prix abordables.



**ETAPE 1**  
J'ADHÈRE

**ETAPE 2**  
JE M'ENGAGE

**ETAPE 3**  
JE RÉALISE

## LES ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

En signant la présente chartre, la FUAJ conscient de l'impact des activités économiques sur les enjeux climatiques, devient acteur du Plan Climat Énergie de Paris. Suivant les moyens dont il dispose, il définit son niveau d'engagement à la signature de la chartre en cochant l'une des cases suivantes.

À l'occasion du bilan annuel de ses engagements, le partenaire pourra passer à l'étape suivante en amendant le présent document.

Cette chartre se décline en 3 étapes.  
Le partenaire s'engage à atteindre l'étape 3 à l'horizon :

2017     2018     2019





## LES ENGAGEMENTS POUR PARIS

**25 %** de réduction des émissions de gaz à effet de serre

**25 %** de réduction des consommations énergétiques

**25 %** d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique

**S'adapter** aux évolutions du climat



## LES ENGAGEMENTS DE LA FUAJ

2016

### ETAPE 1: J'ADHÈRE

Le partenaire prend part à la démarche lancée par la Ville de Paris, il devient **ACTEUR DU PLAN CLIMAT ÉNERGIE DE PARIS**. Il garantit la tenue des objectifs tels que décrits dans la présente charte.



201...

### ETAPE 2: JE M'ENGAGE

Le partenaire s'engage sur les objectifs suivants:



..... % de gaz à effet de serre/énergie d'ici 2020

..... % d'énergie renouvelable d'ici 2020

**S'adapter aux évolutions du climat**

Date de référence: .....

2019

### ETAPE 3: JE RÉALISE

Le partenaire met chaque année les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs de 2020 et rend compte du **BILAN DES ÉCONOMIES RÉALISÉES DANS L'ANNÉE** et depuis l'adoption de la charte au club des partenaires.



Charte d'engagement partenariale pour le climat entre:

La Maire de Paris

et

Pour la Fuaj

Anne HIDALGO

Fait à Paris le .....